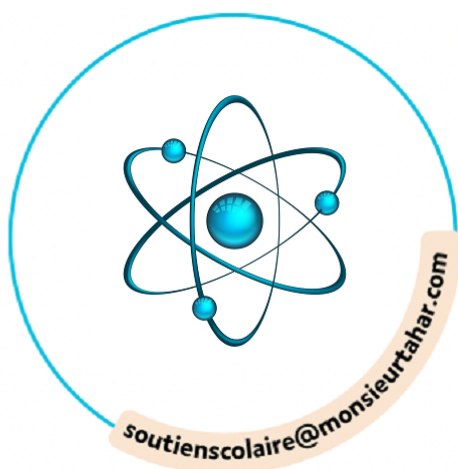


HISTOIRE



CHAPITRE 3

J'apprends & je construis mes compétences

1 Je fais ma fiche de révision

► Le vocabulaire

Code civil : recueil des textes de loi et des règlements qui organisent la vie en société et qui s'imposent à tous.

Constitution : texte de loi qui fixe l'organisation de l'État et le partage du pouvoir.

États généraux : assemblée extraordinaire convoquée par le roi, constituée des représentants des trois ordres.

Privilèges : avantages dont bénéficient uniquement la noblesse et le clergé (justice particulière, exemption d'une partie des impôts, emplois réservés).

Tiers état : groupe qui réunit toutes les personnes non nobles et n'appartenant pas au clergé.

Nation : un groupe de personnes qui se distinguent des autres par leur histoire, leur culture et leur désir de vivre ensemble.

Sentiment national : sentiment d'appartenir à une même nation, c'est-à-dire à un groupe de personnes qui se distinguent des autres par leur histoire, leur culture et leur désir de vivre ensemble.

► Les repères historiques et géographiques

Les périodes

De juin 1789 à septembre 1792 = la monarchie constitutionnelle

1792 – 1804 : 1^{re} République

1799 – 1804 = Consulat

1804 à 1815 = le 1^{er} Empire

Les dates

– Serment du jeu de Paume : juin 1789 (le 20)

– Prise de la Bastille : juillet 1789 (le 14)

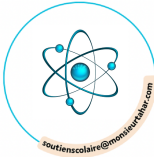
– Abolition des privilèges : août 1789 (la nuit du 4)

– Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : août 1789 (le 26)

– Abolition de la monarchie : septembre 1792 (le 22)

– Code civil : 1804 (mars)

– Sacre de Napoléon 1^{er} : décembre 1804 (le 2)



Les acteurs

1. Maximilien de Robespierre : député du Tiers, membre du Comité du Salut public, il est arrêté et exécuté en juillet 1794.
2. Napoléon I^{er} : général corse, dirige la France comme Consul, puis Premier Consul, puis Empereur des Français, abdique en 1814 et 1815, et meurt en exil à Sainte-Hélène.
3. Louis XVI : roi de France, convoque l'Assemblée des États Généraux en mai 1789, déchu en 1792, il est condamné à mort et exécuté le 21 janvier 1793.

Ordre chronologique : (3) ; (1) ; (2)

Étape 2

Proposition de rédaction

Napoléon Bonaparte est un militaire issu de la noblesse corse. Il se fait remarquer lors des guerres révolutionnaires grâce à son talent et à sa détermination. Il accède au pouvoir par un coup d'État, le 9 novembre 1799. Soutenu par l'armée, il devient Premier Consul. En 1804, il se fait sacrer empereur à Paris. Il règne jusqu'à sa défaite de Waterloo face aux armées européennes en 1815.

Napoléon peut être considéré comme un héritier de la Révolution car il achève certaines grandes réformes commencées dans les années 1790. Tout d'abord, il crée la Banque de France afin d'encadrer et de développer la nouvelle monnaie créée par la Révolution : le franc. Ensuite, il met à la tête des départements inventés par la Révolution des préfets : ils ont la charge d'administrer le territoire et d'y développer le commerce et l'agriculture. Il crée également les lycées afin de former des fonctionnaires compétents et dévoués comme les préfets. On entre au lycée par concours, c'est-à-dire que tous les Français sont égaux et ont une chance de faire carrière au sein de l'Empire. Enfin, dans le Code civil de 1804, Napoléon entérine les valeurs de liberté et d'égalité issues de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Par d'autres aspects, Napoléon peut, au contraire, passer pour le fossoyeur de la Révolution. En prenant le pouvoir par un coup d'État en 1799 et en instaurant un régime politique, l'Empire, semblable à la monarchie absolue, il revient sur les acquis de 1789. En censurant la presse, en limitant les libertés en France, Napoléon enterre les idées de liberté et d'égalité issues de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. À sa chute, la monarchie est restaurée : la République est belle et bien enterrée.

Napoléon peut donc être considéré à la fois comme un héritier et comme le fossoyeur de la Révolution française.

2 Je teste mes connaissances

Exercice 1

a. Les dates : 1 = 20 juin 1789, Serment du Jeu de paume ; 2 = 4 août 1789, abolition des privilèges ; 3 = 22 septembre 1792, abolition de la monarchie ; 4 = 2 décembre 1804, sacre de Napoléon I^{er}

b. Les périodes :

- en rouge : de mai 1789 à septembre 1792 = la monarchie constitutionnelle
- en vert : de novembre 1799 à décembre 1804 = le consulat,
- en bleu : de décembre 1804 à juin 1815 = le I^{er} Empire.

Exercice 2

a. Légende de la carte :

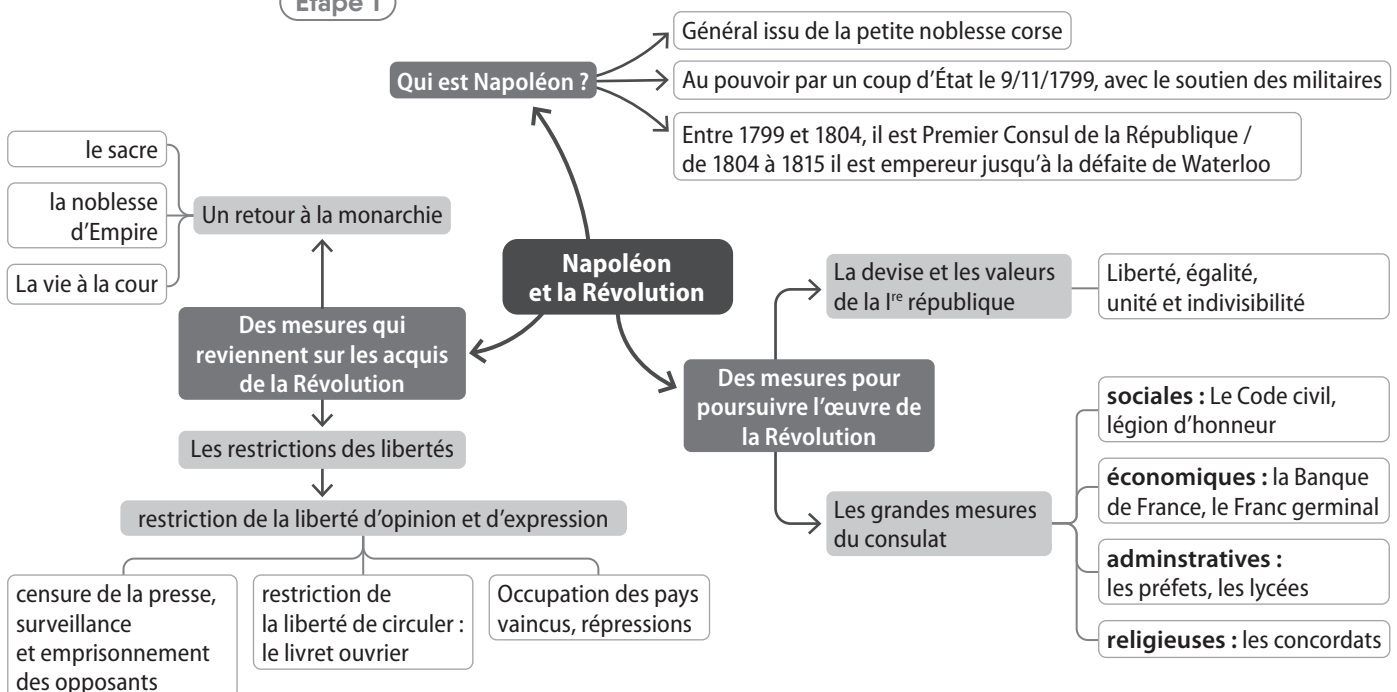
- rouge : empire français de 130 départements en 1811
- orangé : État vassal ou allié en 1811
- hachuré : Coalition antinapoléonienne en 1813

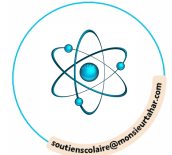
b. Les États : 1 France ; 2 Royaume-Uni ; 3 Prusse ; 4 Autriche ; 5 Espagne

3 Je pratique différents langages : écrire pour argumenter

Sujet : Napoléon et la Révolution

Étape 1





4 Je comprends et j'analyse deux documents : une carte et une gravure

Le **document 1** est une gravure de 1794 illustrant la contagion révolutionnaire notifiée par cette phrase : « Électricité républicaine donnant aux despotes une commotion qui renverse leurs trônes ». La révolution et les révolutionnaires français ont par un homme (a) vêtu de l'uniforme de la garde nationale et tenant dans sa main gauche la « Constitution républicaine ». Il tourne la roue d'un générateur d'électricité statique, où est noté « Déclaration des droits de l'homme ». La roue frotte un élément sur lequel un bonnet phrygien est posé et relié à un fil le long duquel est écrit « Liberté, égalité, fraternité, unité, indivisibilité de la République ». Le câble électrique renverse le groupe (b) composé de l'empereur d'Autriche « l'Espiègle Joseph », du roi anglais le « Gros Georges », du gouverneur des Pays-Bas « le Stathouder », le pape Pie VI « Le Petit Papa », le roi d'Espagne Charles IV « Le Despote Espagnol », le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II « Le Tyran de Prusse », l'impératrice russe « la grosse Catherine » et « Le Coureur de Sardaigne » Victor-Amédée II. Ils sont représentés avec des traits et des attitudes ridicules. Des mains de Catherine II s'échappe un rouleau de papier sur lequel on peut lire « envahissement manqué de la Pologne » et de celles de Frédéric-Guillaume de Prusse « Hommes à vendre – Argent Comptant ». Les trônes, couronne pour les monarques et tiare pour le pape sont renversés et les visages a☒ olés (à voir pour zoomer sur l'image sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6948033t.item>).

Le **document 2** montre aux élèves un retour à l'ordre pré révolutionnaire. La France retrouve ses frontières de 1789. Deux États tampons sont créés afin de limiter ses ambitions territoriales : au nord le Royaume des Pays-Bas, au sud celui de Piémont-Sardaigne. L'Empire de Russie, d'Autriche-Hongrie et le Royaume de Prusse forment la Sainte-Alliance afin de réprimer toute nouvelle tentative révolutionnaire en Europe : c'est la victoire des monarchies absolues.

Réponses

Question 1 Le document 1 est une estampe de 1794 (période où les armées révolutionnaires font reculer les monarchies européennes). Elle illustre la contagion révolutionnaire. Le document 2 est une carte qui présente l'Europe en 1815, à l'issue de l'épisode révolutionnaire et napoléonien.

Question 2 Le personnage (a) représente la Révolution française et le groupe (b) les monarchies européennes (et la papauté).

Question 3 La gravure suggère la fin des monarchies et l'avènement de la République.

Question 4 Le régime qui domine en 1815 est la monarchie.

Question 5 Les idées révolutionnaires se sont di☒ usées en Europe en suivant l'avancée des troupes françaises, les monarchies ont été sérieusement ébranlées. Mais elles ont formé une coalition qui a réussi à partir de 1812 de faire reculer la domination française jusqu'à la défaite et l'abdication de Napoléon I^{er} qui ont permis un retour à l'ordre ancien lors du congrès de Vienne en 1815.

Je m'entraîne – Sujet guidé

Exercice 1

Réponses aux questions

Question 1 : Le document est un tableau de Napoléon en tenue de sacre. Peint par l'atelier Girodet, en 1812, en 36 exemplaires, il s'agit d'une commande pour les cours d'appel de l'empire.

Question 2 : Les Regalia (définition p. 71) qui font de Napoléon un monarque sont le sceptre, la main de justice, le manteau du couronnement,

Question 3 : Le globe impérial symbolise l'empire chrétien.

Question 4 : Napoléon reprend la couleur pourpre (couleur des sénateurs romains) et la couronne de lauriers des *imperators*, commandants victorieux des armées romaines.

Question 5 : Il lève le bras vers le Code civil qui est le recueil des lois concernant les relations entre les individus que Napoléon a édicté en 1804.

Question 6 : Napoléon I^{er} se fait représenter ainsi, debout en grand habillement, pour marquer son pouvoir. Le regard au loin montre qu'il a la vision de l'avenir de la France, tandis que les Regalia et le Code civil montrent la synthèse qu'il fait l'ordre ancien et les apports de la révolution. Un tel tableau légitime son pouvoir.

Exercice 2

Sujet : 1789, une année de ruptures

Proposition de rédaction

Lors de la réunion des États Généraux, au début du moi de mai, les députés du tiers état refusent de délibérer par ordre. Le 17 juin, rejoints par une partie du clergé et de la noblesse, ils se proclament Assemblée nationale. Tandis que le roi fait manœuvrer ses troupes, les députés font le serment de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France. C'est le Serment du jeu de Paume, le 20 juin. Le roi cède et, le 9 juillet, l'Assemblée devient Constituante. Le pouvoir du roi est désormais doublé par celui de l'Assemblée, c'est la fin de la Monarchie absolue.

Par ailleurs, après la prise de la Bastille, une « Grande Peur » s'empare du pays. Un peu partout, des paysans s'en prennent aux biens des nobles qu'ils accusent vouloir les tuer. La nuit du 4 août, la noblesse et le clergé sont contraints par les événements de renoncer à leurs privilèges. C'est la fin de la société d'ordres caractéristique de l'Ancien Régime et l'avènement du principe d'égalité pour tous, proclamé par la Déclaration des Droits de l'Homme (DDHC) dès le 26 août comme un des droits naturels de l'Homme.

I Une rupture politique

II Une rupture sociale